## REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté-Patrie







CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES

## ACQUISITION DE DOCUMENTS ET LIVRES AU PROFIT DU CERSA

LETTRE DE COMMANDE N°. 00003. /2017/DC/UL/F/IDA (Demande de Cotation DC n°03/2017/UL/PRMP/CERSA du 09/03/2017)

**ATTRIBUTAIRE:** 

HORIZON TECHNICS

**MONTANT DU MARCHÉ:** 

7 715 832 FCFA HTVA

**DELAI D'EXECUTION:** 

Deux (02) mois

**DELAI DE GARANTIE:** 

Sans objet

**GARANTIE DE BONNE EXECUTION:** Sans objet

**RETENU DE GARANTIE:** 

Sans objet

**PAIEMENT AU COMPTE:** 

30004024140001055478268

IBAN: FR7630004024140001055478268

BIC: BNPAFRPPXXX

**IMPUTATION BUDGETAIRE:** 

Crédit IDA 5424-TG





Le présent marché a été conclu à Lomé, entre, d'une part l'Université de Lomé agissant pour le compte du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA), ayant son siège au campus nord de l'Universitaire de Lomé, Téléphone: (+228) 22 40 60 58, e-mail : <a href="mailto:cersa.univ.lome@gmail.com">cersa.univ.lome@gmail.com</a>, ci-après appelé «le Client» représenté par La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université de Lomé, Madame Akuavi Cicavi SOSSOU,

Et

D'autre part

La société HORIZON TECHNICS ayant son siège à Paris, 19 Avenue d'Italie, 75013 Paris-France, Tél : +33 (0)1 39 77 11 00 (ci-après appelé «le Fournisseur»), représenté par Monsieur Laurent AYISSI en qualité de Président de la société,

ATTENDU QUE le Client souhaite que le Fournisseur livre des documents et livres,

ATTENDU QUE le Fournisseur accepte de livrer lesdites fournitures,

PAR CES MOTIFS, LES PARTIES AU PRÉSENT MARCHE sont convenues de ce qui suit :

1. Fourniture	Le fournisseur livre les fournitures spécifiées en annexe conformément à la cotation vérifiée et corrigée par la commission d'analyse des offres. Le document « la cotation vérifiée et corrigée » fait partie intégrante du présent marché.
2. Calendrier	L'ensemble des fournitures, objet du présent marché sera livré dans un délai au plus tard de deux (02) mois à compter de la date de notification du marché dûment approuvé.
3. Réception	Les fournitures sont sous la responsabilité du fournisseur jusqu'à leur réception.  La réception des fournitures sera constatée par un procès-verbal à signer par toutes les parties concernées, à savoir le Client et le fournisseur.  La réception s'effectuera dans les locaux du CERSA sis au campus nord (3ème étage du bloc administratif).
	Le Fournisseur adressera une demande de réception au Client. La réception unique devra être organisée par le Client dans un délai ne dépassant pas dix (10) jours à compter de la date de réception de ladite demande. Le Client fixera de commun accord avec le Fournisseur la date de réception qu'il devra lui notifier.
4. Délai de garantie	Sans objet

0 BP:1515; Tél: 22 40 60 58 poste 12-05; e-mail: cersa.univ.lome@gmail.com

Rôle



1

UI-

UII.

الما

MI.

Rôle

01BP:1515; Tél: 22 40 60 58 poste 12-05; e-mail: cersa.univ.lome@gmail.com

	par écrit ;
	b) Suite à un cas de force majeure, où le Fournisseur est placé dans l'incapacité d'exécuter une partie substantielle du Marché pendant une période au moins égale à trente (30) jours.
	c) Si le Fournisseur s'est livré à des actes de fraude et corruption dans le cadre de l'attribution et de l'exécution du marché.
	Les Parties feront de leur mieux pour régler à l'amiable les différends qui pourraient surgir de l'exécution du présent Marché ou de son interprétation. Tout différend qui pourrait s'élever entre les Parties en raison des dispositions contractuelles et qui ne pourrait être réglé à l'amiable dans les trente (30) jours suivant la réception par l'une des Parties de la demande par l'autre Partie d'un règlement amiable et après avoir épuisé toutes les voies de recours sera soumis au Tribunal compétent par l'une ou l'autre des Parties.
11. Imputation budgétaire	Le montant du présent Marché sera financé sur les fonds du crédit IDA N°5424-TG.
12. Signature et mise en vigueur	Le présent Marché est signé en six exemplaires originaux et prend effet à compter de la date de notification de son approbation.



Hôle

01BP:1515; Tél: 22 40 60 58 poste 12-05; e-mail: cersa.univ.lome@gmail.com

## ACQUISITION DE DOCUMENTS ET LIVRES AU PROFIT DU CERSA

Lu et accepté

Pour le Titulaire Lomé, le 1 JU

JUITHOR OAON TECHNICS
13. AVENUE D'ITALIE
75013 PARIS

STRET: 497 917 823 00013 TVA: FR 41 497 917 823

Le Président de la société

Laurent AYISSI

Presenté par

La Personne Responsable des Marchés de l'UL

Lomé, le 28 JUIL 2017

La PRMP

Akuavi Cicavi SOSSOU

Lomé, le

0 1 AOU 2017

Approuvé par

ENREGISTRE A LOME (TOGO)

commissariat des impôts &

REÇU : Cinquante Mille (50.000) Francs

Koti Actienoxevi PANIAH

AKPA Y. D. M. Enavatiwo Agent Senior de L'Enregistrement



